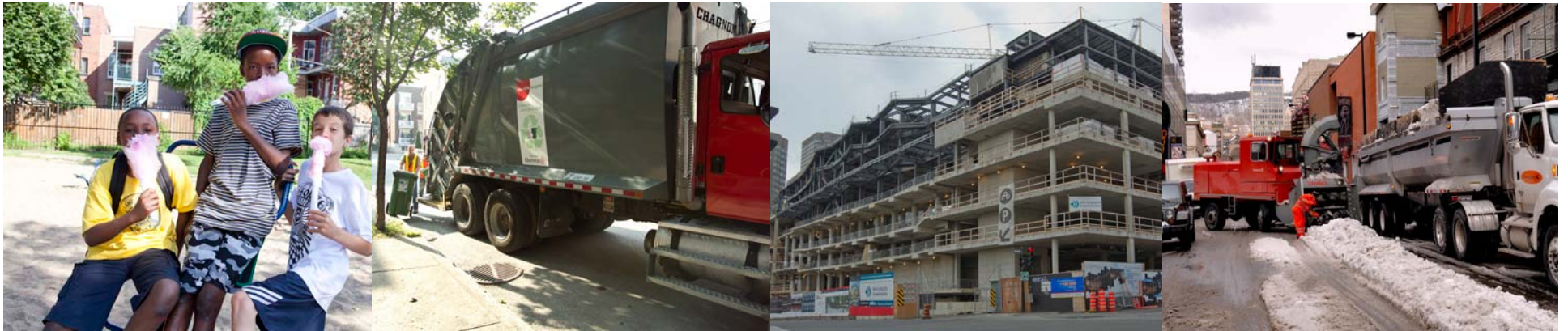


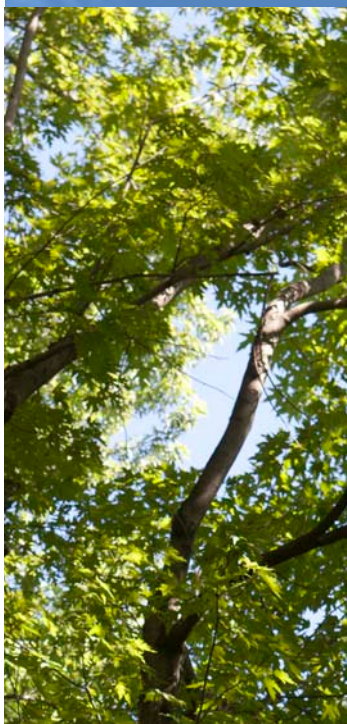
# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015



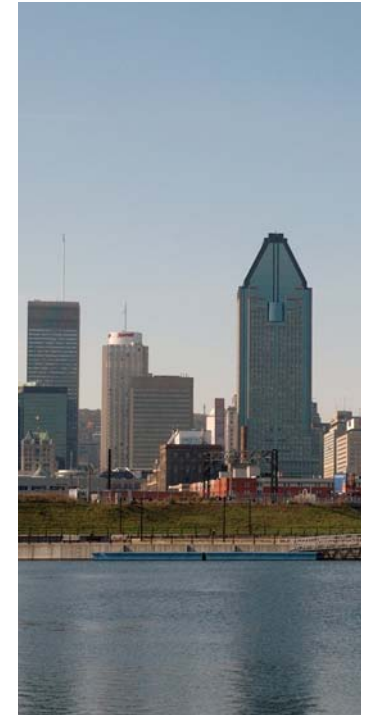


# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>CONTEXTE</b>   | 2  |
| <b>Présentation de l'arrondissement</b>   | 3  |
| <b>Définition du développement durable</b>  | 4  |
| <b>Présentation de la démarche de développement durable</b>   | 4  |
| La vision de Montréal en développement durable  | 4  |
| La vision de l'arrondissement de Ville-Marie en développement durable   | 5  |
| <b>BILAN DES RÉALISATIONS</b>   | 6  |
| <b>Une vie de quartier de qualité</b>   | 6  |
| <b>Une gestion efficace des ressources</b>  | 7  |
| <b>PLAN D'ACTION 2010-2015</b>  | 8  |
| <b>ORIENTATION 1: Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre</b>  | 9  |
| Réduire la dépendance à l'automobile et encourager le transport actif ou collectif  | 9  |
| Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments municipaux  | 10 |
| Augmenter la performance de la flotte de véhicules  | 10 |
| Participer à des campagnes de sensibilisation   | 11 |
| <b>ORIENTATION 2 : Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels</b>   | 12 |
| Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique et favoriser Ville-Marie comme lieu de vie | 12 |
| Aménager des quartiers durables   | 12 |
| Apaiser la circulation et contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur   | 13 |
| <b>ORIENTATION 3: Pratiquer une gestion responsable des ressources</b>  | 14 |
| Améliorer l'efficacité de l'eau potable et favoriser le captage et la rétention des eaux de pluie   | 14 |
| Augmenter la récupération des matières recyclables, des RDD et des objets encombrants   | 15 |
| Implanter des mesures de réduction à la source et de récupération   | 16 |
| <b>ORIENTATION 4: adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions</b>                               | 17 |
| <b>ORIENTATION 5: Améliorer la protection de la biodiversité des milieux</b>  | 18 |
| <b>VOLET SOCIAL</b>   | 19 |







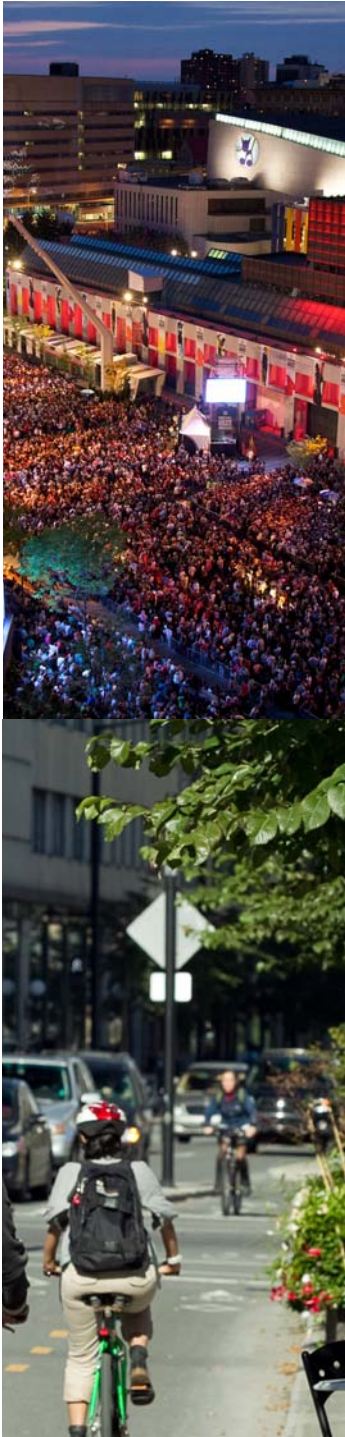
## 1) CONTEXTE

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, ses partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions ciblés.

La Ville de Montréal se mobilise afin de réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015, et que les administrations locales et les organismes s'engagent aux actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant.

Au début de 2008, l'arrondissement de Ville-Marie a adopté une politique de développement durable qui a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic environnemental de sa gestion municipale. Cette étude, réalisée par Équiterre, comprenait trois volets : **matières résiduelles et déneigement, transport et aménagement urbain, et eau et énergie**. Par la suite, dans le prolongement des actions menées afin de positionner Ville-Marie comme un leader en matière de gestion environnementale dans le domaine municipal, l'arrondissement a développé certaines pratiques et habitudes en réponse aux enjeux de développement durable.

Le présent document dresse le portrait de l'ensemble des réalisations en matière de développement durable et propose également une série d'objectifs établis dans le cadre du plan d'action 2010-2015.



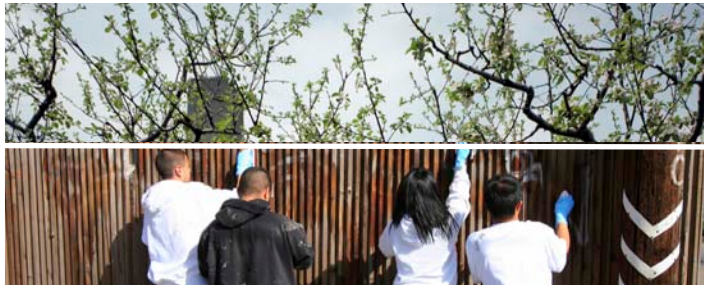
## 1.1 Présentation de l'arrondissement

Sis entre le mont Royal et le fleuve, l'arrondissement de Ville-Marie jouit d'une notoriété attribuable à sa situation au cœur de la métropole. On y retrouve quatorze quartiers en plus des majestueux parcs du Mont-Royal et Jean-Drapeau qui façonnent la réputation de Montréal sur le plan international.

L'arrondissement s'étend sur un territoire d'une superficie de 18,7 km<sup>2</sup> qui compte quelque 78 876 habitants. L'arrondissement est un milieu de vie dynamique où se côtoient étudiants, commerçants, jeunes professionnels urbains et ménages à faible revenu. L'arrondissement vit au rythme des grandes métropoles. Chaque jour, près d'un demi-million de travailleurs, de visiteurs et d'étudiants fréquentent le centre-ville. De plus, l'arrondissement accueille annuellement plusieurs millions de touristes attirés, entre autres, par les sites touristiques et les nombreux festivals.

Au niveau culturel, l'arrondissement de Ville-Marie présente la plus grande variété d'activités culturelles et de loisirs de l'île de Montréal. Ses infrastructures de très grande qualité permettent cette diversité d'événements. C'est ainsi que la plupart des activités d'envergure à caractère métropolitain, national et international s'y déroulent.

Sur le plan économique, le développement du centre-ville passe, entre autres, par le développement immobilier et par la revitalisation de ses principales artères commerciales. Différentes problématiques sociales associées à la gestion d'un centre-ville nécessitent également des efforts importants. La prostitution, la toxicomanie et le phénomène de l'itinérance font partie des enjeux majeurs qui demandent une concertation avec l'ensemble des intervenants du milieu.



## 1.2 Définition du développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie souscrivent à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Bruntland) intitulé *Notre avenir à tous* (1989).

Le développement durable y est défini comme : «...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

## 1.3 Présentation de la démarche de développement durable

La vision de Montréal en développement durable - Ensemble pour une métropole durable

Montréal est une ville à échelle humaine, fière et respectueuse de son patrimoine, où tous agissent pour en faire une collectivité vibrante, prospère, solidaire, viable et démocratique. Ainsi, Montréal, les citoyens et les leaders institutionnels de la collectivité font du développement durable une priorité.





## La vision de l'arrondissement de Ville-Marie en développement durable

Contrairement à la plupart des grandes métropoles nord-américaines et malgré une vocation commerciale, institutionnelle et touristique qui attire chaque année de nombreux visiteurs, Montréal se caractérise par un centre-ville habité dont la densité résidentielle est parmi les plus élevée d'Amérique du Nord. À ce titre, l'arrondissement de Ville-Marie doit travailler à mettre en place des solutions pour permettre l'instauration de pratiques efficaces et avant-gardistes de développement durable, mais aussi jouer un rôle important dans la sensibilisation des citoyens, visiteurs, entrepreneurs et autres partenaires présents sur son territoire.

Avec son Plan de développement durable 2010-2015, l'arrondissement confirme son engagement de poursuivre les efforts déjà amorcés, de renforcer les acquis et de travailler avec l'ensemble des partenaires afin de susciter une mobilisation collective et d'élaborer de nouvelles initiatives de développement durable.

Le Plan de développement durable 2010-2015 est basé sur les mêmes orientations que le plan précédent et suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs au processus de décision.



## 2) BILAN DES RÉALISATIONS

L'arrondissement est fier des résultats obtenus à la suite de la mise en œuvre des actions du plan couvrant la période 2005-2009 et à la mise en place de certaines recommandations prévues aux rapports produits par Équiterre.

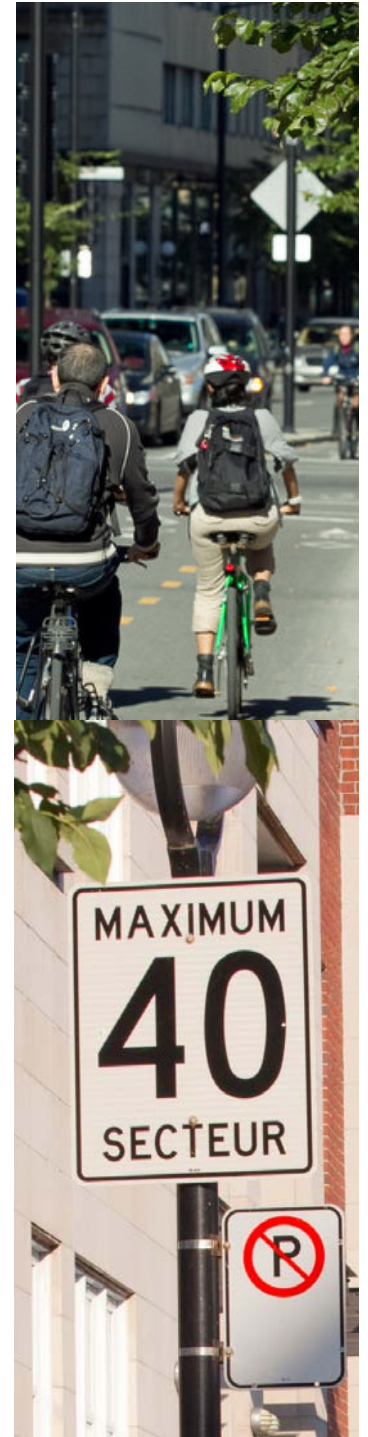
Pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et faciliter l'utilisation des transports actifs et collectifs par les Montréalais et les visiteurs, Ville-Marie a ajouté plus de 700 supports à vélo sur son territoire et a collaboré avec Communauto à implanter des points de service en complément de ceux déjà présents dans plusieurs stationnements intérieurs pour constituer le noyau du réseau d'auto-partage pour le centre-ville.

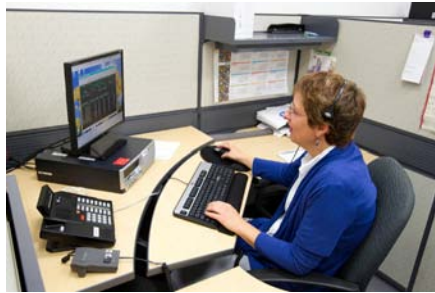
### Une vie de quartier de qualité

Afin d'assurer la qualité des milieux de vie résidentiels, Ville-Marie s'est impliqué dans la réalisation du projet Quartier 21 situé dans le district de Peter-McGill. Celui-ci prévoit, entre autres, plusieurs actions de verdissement du domaine privé et public, la mise en place de bacs de jardinage sur les balcons, l'aménagement d'un site de compostage collectif et d'une ruelle perméable, la collaboration à la rénovation d'une école appartenant à la CSDM ainsi que la mise en place d'infrastructures et de services favorisant l'utilisation de modes de transport durable.

En appui à ces mesures et au chapitre de la sécurité routière, l'implantation d'une limite de vitesse de 40 km/h dans plusieurs secteurs a permis d'améliorer la sécurité des piétons.

L'introduction du *Règlement sur le civisme, le respect et la propreté* jumelée à l'ajout d'inspecteurs, et à la mise en place de brigades hivernales et de propreté ont également permis d'améliorer de façon significative la propreté sur le territoire.





## Une gestion efficace des ressources

Finalement, afin de garantir une gestion responsable des ressources au centre-ville, des mesures ont été déployées par les institutions et l'arrondissement dans le cadre des opérations courantes : réduction de consommation de l'eau potable et traitement plus responsable des matières résiduelles produites par les ménages.

Dans ce domaine, Ville-Marie a posé de nombreux gestes concrets : adoption de la *Politique de développement durable en milieu de travail*, création de l'équipe verte qui vise la sensibilisation des employés, participation au Fonds vert du Consortium Écho-Logique pour le financement d'événements éco-responsables et au programme Recyc-Frigo, et la signature d'une entente avec l'OPEQ pour la récupération du matériel informatique, etc.





### 3) PLAN D'ACTION 2010-2015

Dans un contexte où plus de la moitié de la population vit en zone urbaine, l'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire pour améliorer la qualité de vie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en préservant les ressources, les espaces verts et les milieux naturels.

Les objectifs fixés pour la période 2010-2015 et les actions qui sont attachées au plan d'action prennent en considération les trois dimensions du développement durable. Il permet de préserver la qualité de l'environnement pour satisfaire les besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, d'assurer l'équité sociale, de permettre le plein épanouissement de tous et de viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.



## ORIENTATION 1: Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre



Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

| RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE ET ENCOURAGER LE TRANSPORT ACTIF OU COLLECTIF  |  |  |  |                   |
|---|--|--|--|-------------------|
| Actions   | Responsables   | Données de départ  | Cible  | Commentaires      |
| 1.1 Poursuivre l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements des employés  | Tous   | 21 allocations   | - Réduire de 10 % en 2011<br>- 3 clés Bixi en 2010<br>- 25 cartes OPUS en 2011   | <b>EN CONTINU</b> |
| 1.2 Installer de nouveaux supports pour vélos   | Direction des travaux publics (TP)   | Ajout de 350 supports en 2010                                    | - Ajout de 350 nouveaux supports en 2011 dans le périmètre du Quartier latin<br>- Ajout de supports à vélo devant la Maison du développement durable                   | <b>RÉALISÉ</b>    |
| 1.3 Collaborer à l'implantation de nouvelles voies cyclables  | TP   | 38,5 km  | - Prolongement de la piste cyclable du boulevard De Maisonneuve entre les rues Berri et Dorion, afin de permettre un accès sécuritaire au pont Jacques-Cartier en 2012 | <b>EN CONTINU</b> |
| 1.4 Collaborer au Plan stratégique de développement du transport métropolitain de l'AMT   | Tous   | s/o  | - Implantation des voies réservées 2012  |                   |
| 1.5 Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique | TP et Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises (AUSE) | 0  | - Soutenir Hydro-Québec<br>- Installation de 3 bornes en 2014  |                   |
| 1.6 Soutenir les expériences de piétonnisation  | Direction et TP  | 4 en 2010  | - 4 chaque année   | <b>EN CONTINU</b> |
| 1.7 Faire la promotion d' <i>En ville sans ma voiture</i> auprès des employés   | Tous   | Soutien technique à la réalisation de l'activité depuis le début | Poursuivre les actions   | <b>EN CONTINU</b> |

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

| Actions   | Responsables                                | Données de départ | Cible  | Commentaires      |
|---|---|-------------------|--|-------------------|
| 1.8 Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux (exiger les critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment neuf de plus de 500m <sup>2</sup> et LEED-Argent lors de rénovations majeures) | Tous  | 0                 | - Certification LEED visée pour la piscine Jean-Claude-Malépart en 2011<br>- Norme BOMA-BEST demandée lors du déménagement en 2011 | <b>EN CONTINU</b> |
| 1.9 Éliminer graduellement les systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas  | Direction des services administratifs (DSA) | s/o               | - Remplacement du système existant au réfrigérant R-22 à Camillien-Houde en 2011   | <b>RÉALISÉ</b>    |

## AUGMENTER LA PERFORMANCE DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

| Actions   | Responsables | Données de départ                | Cible  | Commentaires      |
|---|--------------|----------------------------------|--|-------------------|
| 1.10 Acquérir des véhicules écoénergétiques   | TP           | 1 Prius<br>1 véhicule électrique | - Nouveau véhicule au biocarburant adapté au traitement des déchets provenant des DUOS en 2012 |                   |
| 1.11 Intégrer aux véhicules existants la technologie de pointe dont l'efficacité est reconnue (ex.: coupe-moteur automatique) | TP           | s/o                              | - 2014   |                   |
| 1.12 Former les chauffeurs à la conduite écologique   | TP           | Formation annuelle               | Poursuivre les actions   | <b>EN CONTINU</b> |



## PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

| Actions   | Responsables                             | Données de départ | Cible  | Commentaires |
|---|--|-------------------|--|--------------|
| 1.13 Faire la promotion de campagnes de sensibilisation : « Défi-climat »   | DSA et Division des communications (COM) | En 2010           | - 25 employé(e)s par année à partir de 2012  |              |
| 1.14 Diffuser nos actions de développement durable auprès des citoyens et des médias  | COM                                      | s/o               | - Insérer de l'information dans le bulletin et sur le site Web   |              |
| 1.15 Promouvoir nos actions de sensibilisation en matière de propreté et de gestion des déchets                                   | COM et TP                                | En 2010           | Campagne de sensibilisation :<br>- gestion des objets encombrants,<br>- gestion des mégots sur le domaine public<br>- <del>gestion des résidus dangereux</del> |              |
| 1.16 Promouvoir l'utilisation des transports en commun, du bixi et de Communauto  | COM                                      | s/o               | - Insérer de l'information dans le bulletin et sur le site Web   |              |
| 1.17 Sensibiliser les citoyens à la protection des arbres sur le domaine public dans un contexte urbain                           | COM et TP                                | n/a               | - Campagne de sensibilisation printemps 2012-2013  |              |
| 1.18 Participer au programme «Couper le moteur» initié par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs | COM                                      | s/o               | - Implantation de la signalisation   |              |



## ORIENTATION 2 : Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

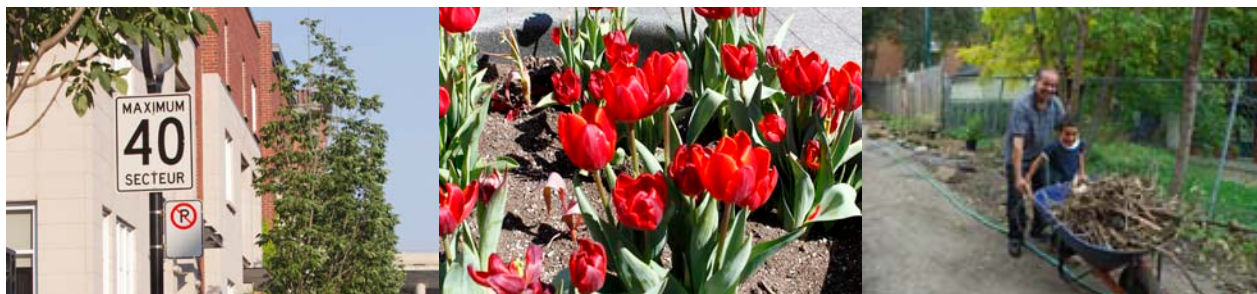


Réduire le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012

| <b>SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES QUI SOIT ABORDABLE, SAIN ET ÉCOLOGIQUE ET FAVORISER VILLE-MARIE COMME LIEU DE VIE</b>                                |                     |   |   |                     |
|---|---------------------|---|---|---------------------|
| <b>Actions</b>  | <b>Responsables</b> | <b>Données de départ</b>  | <b>Cible</b>  | <b>Commentaires</b> |
| 2.1 Inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux attentes des familles  | AUSE                | s/o   | -Modification de la réglementation                                      | <b>RÉALISÉ</b>      |
| 2.2 Implanter des haltes familles dans les immeubles municipaux   | DSA ET CSLDS        | 0   | - Une en 2011<br>- Une en 2012  |                     |
| 2.3 Améliorer la promotion des activités familiales et de l'offre de diffusion municipale pour les spectacles et les expositions  | COM et CSLDS        | s/o   | - Contenu dans chaque infolettre et bouton promotionnel sur le site Web |                     |
| 2.4 Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion du réseau Accès culture et en art public | CSLDS               | - Expositions dans les parcs et espaces publics<br>- Concerts Mélo cité | - Projet de médiation culturelle en 2012                                |                     |

| <b>AMÉNAGER DES QUARTIERS DURABLES</b>   |                     |                          |   |                     |
|--|---------------------|--------------------------|---|---------------------|
| <b>Actions</b>   | <b>Responsables</b> | <b>Données de départ</b> | <b>Cible</b>  | <b>Commentaires</b> |
| 2.5 Poursuivre la réalisation du projet <i>Quartiers 21</i> amorcé dans Peter McGill   | TOUS                | s/o                      | - Aménagement de la ruelle verte                                    |                     |
| 2.6 Implanter une stratégie locale de développement durable, création d'espaces verts dans le Quartier des grands jardins, réalisation d'un quartier vert à l'échelle de Ville-Marie | AUSE                | s/o                      | - PPU Quartier des grands jardins<br>- PPU Quartier de Sainte-Marie |                     |
| 2.7 Mettre en œuvre le Plan d'action sur l'accessibilité universelle   | TOUS                | s/o                      | - 2015  |                     |

| APAISER LA CIRCULATION, CONTRIBUER AU VERDISSEMENT ET À LA RÉDUCTION DES ÎLOTS DE CHALEUR  |              |  |   |              |
|--|--------------|--|---|--------------|
| Actions  | Responsables | Données de départ                                    | Cible   | Commentaires |
| 2.8 Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation à l'échelle locale   | TP           | 2 secteurs à 40 km/h                                 | - 20 afficheurs de vitesses en 2011<br>- 3 analyseurs de circulation en 2011<br>- Ajout d'un secteur 40 km/h en 2012                              |              |
| 2.9 Lors des travaux, prévoir des mesures d'apaisement de la circulation et des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement  | TP           | Installation de bacs à fleurs sur Notre-Dame en 2011 | - Utiliser les Panneaux à messages variables  |              |
| 2.10 Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur principalement, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc. | AUSE         |  | - PPU Quartier des grands jardins et PPU Quartier de Sainte-Marie 2011/2012<br>- Cadre de révision des normes d'aménagement de stationnement 2012 |              |
| 2.11 Mettre en œuvre des actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de toitures, de ruelles, etc.)  | TP et COM    | Distribution annuelle de fleurs aux citoyens         | - Aménagement d'une esplanade et d'un parc linéaire dans le Vieux-Montréal en 2012<br>- Distribution d'arbres aux citoyens en 2013                |              |





## ORIENTATION 3 : Pratiquer une gestion responsable des ressources



Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000 et améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

| AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'EAU POTABLE ET FAVORISER LE CAPTAGE ET LA RÉTENTION DES EAUX DE PLUIE  |              |                   |   |                   |
|--|--------------|-------------------|---|-------------------|
| Actions  | Responsables | Données de départ | Cible   | Commentaires      |
| 3.1 Entretien de manière préventive les équipements, dépister les fuites et les défauts et réparer les pièces le nécessitant   | TP           | s/o               | - Établir un programme planifié de dépistage en 2013  |                   |
| 3.2 Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : débranchement de gouttières ou utilisation de barils de récupération des eaux de pluie) | COM          | s/o               | - Campagne en 2012  |                   |
| 3.3 Recenser les activités réalisées avec de l'eau potable, notamment pour le nettoyage des rues   | TP           | s/o               | - Relevé des activités en 2012  |                   |
| 3.4 Minimiser graduellement la consommation d'eau dans les opérations de l'arrondissement et recourir à des plantes indigènes  | TP           | s/o               | - Utiliser plus de paillis dans les plates-bandes afin de diminuer l'évapotranspiration et ainsi réduire les besoins en arrosage des végétaux | <b>EN CONTINU</b> |
| 3.5 Intégrer des mesures réduisant le ruissellement des eaux de surface dans des projets de réfection des rues   | TP           | s/o               | - 2015  |                   |



➤ **Augmenter la récupération des matières recyclables, des RDD et des objets encombrants**

| <b>TENIR DES ÉVÈNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES</b>   |                     |                          |   |                     |
|--|---------------------|--------------------------|---|---------------------|
| <b>Actions</b>   | <b>Responsables</b> | <b>Données de départ</b> | <b>Cible</b>  | <b>Commentaires</b> |
| 3.6 Poursuivre la collaboration avec le CREM pour l'embauche de «patrouilles vertes»   | TP                  | Entente annuelle         | Poursuivre les actions  | <b>EN CONTINU</b>   |
| 3.7 Participation au Fonds vert du Consortium Écho-Logique pour le financement d'évènements éco-responsables sur le territoire | TP                  | Entente annuelle         | Poursuivre les actions  | <b>EN CONTINU</b>   |
| 3.8 Organisation d'évènements éco-responsables   | COM                 | s/o                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir les événement dans un lieu éco-responsable</li> <li>- Mention dans nos invitations de la station de métro la plus proche</li> <li>- Traiteur de réinsertion sociale</li> <li>- Location de vaisselles réutilisables</li> </ul> |                     |
| 3.9 Production de cadeaux et/ou supports réutilisables   | COM                 | s/o                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couvre-chaises en coton pour nos événements</li> <li>- Supports triangulaires réutilisables pour nos CA et nos consultations publiques</li> <li>- Réutilisation d'anciens coroplast</li> </ul>                                       |                     |



## IMPLANTER DES MESURES DE RÉDUCTION À LA SOURCE ET DE RÉCUPÉRATION

| Actions  | Responsables | Données de départ   | Cible   | Commentaires      |
|--|--------------|---|---|-------------------|
| 3.10 Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et s'assurer que des fontaines d'eau potable soient en place   | DSA          | Encadrement administratif sur le développement durable en milieu de travail en 2008 | 100 % en 2012 au bureau d'arrondissement<br>80 % en 2012 dans les autres bâtiments  |                   |
| 3.11 Implanter l'impression recto-verso et mettre en place des programmes d'économie de papier   | DSA          | Encadrement administratif sur le développement durable en milieu de travail en 2008 | - À partir de 2013, 100 % des imprimantes achetées avec cette option  |                   |
| 3.12 Implanter la gestion des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux   |              | 90 % des bâtiments recyclent le papier  | - Atteindre 100 % pour le papier<br>- Atteindre 80 % pour le verre, le plastique et le métal<br>- Atteindre 20 % pour les autres produits |                   |
| 3.13 Sensibiliser les SDC en matière de développement durable et ajouter une clause à leurs conventions afin de promouvoir la certification <i>Appellation V – Commerce vert</i> et le programme <i> Ici on recycle</i>  | AUSE et COM  | 0   | Une par année à partir de 2013  |                   |
| 3.14 Poursuivre les activités en matière de récupération sur le domaine public (contenants multimatières temporaires sur les rues piétonnes, installation graduelle de contenants permanents dans les installations municipales et dans les parcs lorsque cela est possible) | TP           | 100 DUOS en 2010<br>2700 bacs roulants en circulation sur le territoire             | - 100 DUOS en 2011<br>- Notion de recyclage dans les parcs prévue au plan directeur de l'arrondissement                                   |                   |
| 3.15 Renouveler une entente avec OPEQ pour la récupération du matériel informatique pour disposition sécuritaire et la valorisation des biens informatiques  | DSA          | Entente annuelle  | Poursuivre les actions  | <b>EN CONTINU</b> |

## ORIENTATION 4 : Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions, et pratiquer une gestion responsable des ressources



Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020

| STIMULER LA DEMANDE DE TECHNOLOGIES, DE PRODUITS ET DE SERVICES VERTS  |              |                   |  |                   |
|--|--------------|-------------------|--|-------------------|
| Actions  | Responsables | Données de départ | Cible  | Commentaires      |
| 4.1 Poursuivre l'application de la politique d'approvisionnement responsable et durable  | TOUS         | n/d               | Poursuivre les actions                             | <b>EN CONTINU</b> |
| 4.2 Intégrer des exigences environnementales, incitatifs financiers et indicateurs de performance dans les cahiers des charges | TP           | n/d               | - Pour les contrats de collecte de déchets en 2013 |                   |



Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

| RÉVISER LES PROGRAMMES MUNICIPAUX ET PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FORMATION SUR LA CERTIFICATION ET LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX   |              |                   |   |              |
|--|--------------|-------------------|---|--------------|
| Actions  | Responsables | Données de départ | Cible   | Commentaires |
| 4.3 Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, Boma-Best et autres) sur le territoire                             | AUSE<br>COM  | n/d               | - Feuillet de sensibilisation en 2013   |              |
| 4.4 Participer aux rencontres du réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux | TOUS         | n/d               | - Désigner un responsable pour l'arrondissement en 2012<br>- Participer à 50 % des rencontres en 2012 |              |

## ORIENTATION 5 : Améliorer la protection de la biodiversité des milieux



Améliorer les infrastructures vertes en faisant passer la canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

| TIRER PROFIT DES INFRASTRUCTURES VERTES ET DE LEURS SERVICES ÉCOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN - RENFORCER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE ET DIFFUSER L'INFORMATION RELATIVE À LA BIODIVERSITÉ AFIN DE SENSIBILISER LE PUBLIC ET DE L'INCITER À AGIR POUR SA PRÉSERVATION |              |   |                        |              |
|---|--------------|---|------------------------|--------------|
| Actions   | Responsables | Données de départ   | Cible                  | Commentaires |
| 5.1 Intégrer la notion de développement durable et d'accessibilité universelle au Plan directeur des parcs de l'arrondissement  | CSLDS et TP  |   |                        |              |
| 5.2 Accentuer la collaboration avec les éco-quartiers pour encourager les initiatives de verdissement   | TP           | - Soutien financier et technique aux «éco-quartiers»<br>- Don de fleurs, arbres et arbustes | Poursuivre les actions | EN CONTINU   |
| 5.3 Poursuivre la collaboration avec divers organismes pour le verdissement des ruelles   | TP           | Soutien financier à « Sentier urbain»   | Poursuivre les actions | EN CONTINU   |



## VOLET SOCIAL

Cet élément vise à accélérer la prise en compte des enjeux d'équité sociale du développement durable tels que diminution de la pauvreté, l'exclusion, l'amélioration des conditions de vie et de travail et l'accès à l'emploi notamment dans les organismes publics.

| ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE  |              |  |  |              |
|---|--------------|--|--|--------------|
| Actions   | Responsables | Données de départ                              | Cible  | Commentaires |
| 6.1 Encourager la réalisation et la participation d'employés à des missions de solidarité internationale court terme. | TOUS         | 0  | - Trois participations sur 5 ans   |              |
| 6.2 Faire affaire avec des entreprises d'économie sociale.  | TOUS         | Uniformes achetés chez «Petites-Mains» en 2011 | - Poursuivre les actions en fonction des règles d'approvisionnement  |              |
| 6.3 Poursuivre les actions prévues au plan d'action à l'accès et à l'égalité en emploi.                               | TOUS         | Adopter un plan d'action triennal en 2007      | - Sensibiliser les gestionnaires en particulier pour les programmes de parrainage professionnel et d'emploi pour les étudiants |              |

